

Rentrée scolaire 2020-2021 - Roux Calmette -

Chers parents,

Votre enfant va entrer en classe de CE2. Un travail sérieux, régulier et soigné sera nécessaire tout au long de

l'année pour réussir son année scolaire et passer au CM1.

Le matériel avec lequel votre enfant travaille toute l'année est très important. Ayant constaté que les élèves perdent leur matériel ou l'oublie à la maison, nous avons pris la décision de mettre en place une trousse de classe. Cette trousse restera à l'école, les élèves ne seront pas autorisés à la ramener chez eux.

Le matériel que vous nous fournirez sera à mettre dans la trousse de classe et dans la trousse de secours (afin de remplacer le matériel usagé).

Ce matériel de secours sera stocké en classe, et distribué au fur et à mesure des besoins.

Chaque élève bénéficiant du matériel qu'il aura apporté.

Si besoin, en cours d'année, il vous sera peut-être demandé du matériel supplémentaire.

A la fin de l'année, le matériel non utilisé vous sera rendu.

Liste du matériel demandé :

A cocher par l'enseignant	Matériel à apporter en classe
	Un cartable (sacoche ou sac en bandoulière sont interdits)
	1 agenda
	1 trousse de classe + 1 trousse de secours avec prénom dessus, à laisser en classe
	3 crayons à papier type HP
	Un taille crayon réservoir
	3 gommes blanches
	3 stylos bleus à bille (les stylos à encre effaçable et les stylos à 4 couleurs sont interdits)
	3 stylos rouges à bille
	2 stylos verts à bille
	2 stylos noirs à bille
	2 surligneurs (2 couleurs différentes)
	1 règle de 30 cm (les règles souples et en métal sont interdites)
	1 équerre
	4 bâtons de colle
	1 ardoise blanche
	6 feutres pour l'ardoise blanche
	1 tampon ou un chiffon pour effacer l'ardoise
	1 pochette de 12 feutres fins
	1 pochette de 12 crayons de couleur
	2 boîtes de mouchoirs

Nous vous demandons également d'avoir le matériel suivant qui doit rester à la maison :

- Une trousse complète : (stylos à bille bleu, rouge, vert et noir (1 de chaque), un crayon à papier, une gomme, un surligneur, un taille crayon, une paire de ciseaux, une colle)
- Une règle de 30 cm

Nous vous rappelons que **tout le matériel fantaisiste** (stylo de 4 couleurs, gomme de couleur (efface mal), stylos avec des personnages, stylos plumes, stylos feutres) **est interdit**.

En effet, ce matériel, en plus de coûter cher, est inutile pour le travail et peut susciter des convoitises !

De plus l'**usage de correcteur** (du type typex) est **formellement interdit**. Il est donc inutile de l'acheter.

Cordialement, les enseignants de CE2